1er novembre 2005 **05.371**

Question Noël Auclair

Entretiens-toi toi-même

Depuis quelque temps, des travaux d'entretien routiers importants sont effectués par le personnel du service des ponts et chaussées (élargissement de la route de la Main de La Sagne par exemple). Cette pratique se développe toujours davantage et l'Etat pense ainsi certainement faire des économies.

Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas, au contraire, que cette évolution démontre qu'il y a pléthore de personnel aux ponts et chaussées, qu'il faut occuper au-delà des tâches usuelles d'entretien? Le Conseil d'Etat est-il conscient que cette pratique concurrence directement les entreprises privées, elles aussi génératrices d'emplois et surtout de recettes fiscales? Ne pense-t-il pas, finalement, que le travail des fonctionnaires de l'entretien des routes soit, en fin de compte, plus coûteux que celui des professionnels?